

Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33052 – « Ma Campagne au sud de Malmedy »

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 15, à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33052 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site de Ma Campagne au sud de Malmedy comprend des milieux ouverts et forestiers majoritairement sur sols hydromorphes, au-dessus de 500 mètres d'altitude. Il est caractérisé par la chênaie-boulaie à molinie, habitat d'intérêt communautaire le plus largement représenté en ce site. Celle-ci abrite également, outre sa richesse botanique spécifique, un autre habitat, prioritaire cette fois. Il s'agit d'une zone de tourbière boisée à la couverture sphagnale notable et présentant du *Narthecium ossifragum*. On y retrouve également des landes humides à *Erica tetralix*, nardaies et prairies de fauche submontagnardes peu fertilisées formant l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire non forestiers du site. Les jonchaies acutiflores, les prairies humides et autres milieux prairiaux abandonnés ou non contribuent à hausser la qualité biologique du site en accueillant des espèces rares ou protégées telles que *Dactylorhiza maculata* ou des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

| Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire | Surface | EC | UG HIC * |
|---|-----------|----|----------|
| 9190 | 21, 54 ha | - | |
| 6510 | 5, 05 ha | - | |
| 4010 | 1, 73 ha | B | |
| 4010 9190 | 1, 33 ha | - | |
| 9110 | 0, 70 ha | - | |
| 91D0 * | 0, 63 ha | A | UG 6 |
| 6230 * | 0, 52 ha | - | UG 2 |

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC * : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire* - " : donnée non disponible.

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

6230 * : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

9110 : Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91D0 * : Tourbières boisées

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

| Code | Nom latin | Nom français | Population | | | | EC |
|------|---------------------------|----------------------|------------|------------|-------|-------|----|
| | | | résidente | migratoire | | | |
| | | | | repr. | hiver | étape | |
| 1065 | <i>Euphydryas aurinia</i> | Damier de la succise | P | | | | - |
| 1324 | <i>Myotis myotis</i> | Grand murin | P | | | | - |
| A072 | <i>Pernis apivorus</i> | Bondrée apivore | | 1p | | | - |
| A074 | <i>Milvus milvus</i> | Milan royal | P | | | | - |
| A236 | <i>Dryocopus martius</i> | Pic noir | 1p | | | | B |

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-." : donnée non disponible.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE33052 – « Ma Campagne au sud de Malmedy ».

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,
C. DI ANTONIO
